

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 351 du 11 juin 2014

Communiqué du SNTRS-CGT

La fausse « sanctuarisation » de la recherche Ou l'art de se serrer la ceinture en douceur !

La recherche étant "une priorité pour la France" et "la clé de sa compétitivité", son budget sera "sanctuarisé" avait annoncé le président de la République à l'occasion des 50 ans de l'Inserm. Elle ne serait donc pas touchée par les 50 milliards d'euros d'économie du pacte de compétitivité. Madame Fioraso auditionnée le 4 juin par la commission des finances du Sénat a précisé que la sanctuarisation consistait à réaliser 1.6 milliards d'euros d'économie pour les trois prochaines années. Cette somme correspond à l'évolution de la masse salariale consécutive à la progression de carrière des agents (GVT) à l'intégration des précaires éligibles à la loi Sauvadet, à l'augmentation du CAS pension, à l'augmentation des contributions de la France aux organisations scientifiques internationales, et à l'augmentation de 1% par an du nombre d'étudiants. Ces 1.6 milliards d'économie vont être réalisés principalement sur les crédits de fonctionnement et sur les emplois. C'est la poursuite de l'austérité puisque les besoins de financement ne cessent de croître alors que les budgets resteront constants.

La recherche est donc bien incluse dans les 50 milliards d'économie du pacte de compétitivité. La sanctuarisation ne concerne que le Programme d'Investissement d'avenir, c'est dire les moyens financiers du pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Villejuif le 11 juin 2014